



03/07/2023

MONTIVILLIERS ADOPTE SON PLAN D’ACTION CLIMAT AIR ENERGIE ET LE PROGRAMME DE RECONSTRUCTION D’UNE ECOLE

Après avoir rendu hommage à Jean-Pierre GALAIS, disparu le 22 juin dernier, le conseil municipal réuni ce lundi 3 juillet étudiait 35 délibérations : plan climat et patrimoine scolaire était au cœur des projets qui avancent, tout comme la préservation de la biodiversité. L’occasion aussi de reconduire aussi de nombreuses actions en faveur de l’animation associative, commerciale et culturelle à Montivilliers.

Adoption du Plan Climat Air Energie municipal.

En 2022, la Ville de Montivilliers s’engageait dans la labellisation Territoire engagé Climat Air Energie, pour dépasser le cadre légal et réglementaire et se doter d’un programme d’action en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L’adoption du Plan Climat Air Energie marque une étape importante de planification des transitions énergétique avec la définition d’un premier plan d’action municipal pour 4 ans. Ce plan, co-construit avec les parties prenantes du territoire (Communauté urbaine, bailleurs et associations) détaille trente-trois actions municipales répartie sur les 4 années d’ici la fin 2026 : maîtrise du patrimoine bâti municipal et réduction des consommations d’énergie, la production d’énergie renouvelable, renforcement des achats durables et responsables...

En structurant ce premier plan à la suite d’une évaluation avec un conseiller indépendant accrédité Territoire Engagé Climat-Air-Énergie, la Ville poursuit et amplifie son engagement, avec des actions concrètes, mesurables dans le temps afin de répondre aux enjeux d’économie d’énergie et de réduction des gaz à effet de serre.

Démolition et reconstruction sur site de l’école maternelle Jean-de-la-Fontaine : le programme de construction de la future école adopté.

Afin de proposer un équipement scolaire exemplaire, la Ville choisit de construire une nouvelle école en lieu et place de l’école Jean de la Fontaine. Ainsi cette nouvelle école permettra d’accueillir les enfants et le personnel de la communauté éducative dans de meilleures conditions et regroupera en un seul et même lieu les écoles maternelles Jean de la Fontaine et Charles Perrault.

La nouvelle école comptera 4 salles de classes de maternelle et un espace restauration. Néanmoins, une réflexion devra être menée dans la conception du projet pour y intégrer la possibilité d’une 5^e classe en cas de besoin dans les années à venir.

La déconstruction de l’école existante démarrera au mois d’octobre. Les études, les consultations et le permis de construire suivront entre septembre 2024 et octobre 2025. Avec un démarrage des travaux en novembre 2025. La livraison de l’équipement aura lieu pour l’année scolaire 2026 – 2027.

Cette nouvelle école, répondant à l'évolution de la démographie scolaire, s'inscrit également au cœur des enjeux des transitions écologiques et solidaires, en terme de construction, d'insertion d'une cour végétalisée et de lien social.

Adoption de la stratégie municipale en faveur de la biodiversité

Reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » depuis 2021, la Ville de Montivilliers vient d'achever la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

La Ville a sollicité l'expertise de l'entreprise BiodivAction, pour l'accompagner dans l'analyse des résultats de cet état des lieux complet de la biodiversité sur le territoire. Il en résulte un plan d'action opérationnel et réaliste, composé de 5 axes stratégiques et 50 actions, réparties et échelonnée sur plusieurs années.

Au travers de ce plan, la Ville réaffirme sa volonté de préserver et de valoriser le patrimoine naturel de son territoire, de restaurer et de favoriser les réservoirs et corridors de biodiversité, et de poursuivre la sensibilisation auprès des Montivillonnais.

Solidarité alimentaire, accueil d'apprentis, boutique éphémère, soutien à la vie associative et maintien des tarifs pour la prochaine saison culturelle : la Ville reconduit ses engagements en faveur de la vie locale

Le Conseil municipal a reconduit son partenariat avec l'association Graine en main, finançant avec le CCAS des paniers solidaires à coût réduit qui permet à des personnes ayant de faibles ressources d'obtenir des paniers de légumes bio à des tarifs accessibles

Engagée depuis 3 ans dans l'accès à l'emploi des jeunes âgés de 16 à 29 ans, la Ville de Montivilliers renouvelle l'accueil d'apprentis au sein des services municipaux sur l'année scolaire 2023-2024

La Ville de Montivilliers reconduit également l'installation d'une boutique éphémère destinée à accueillir des artisans créateurs du 1^{er} octobre 2023 jusqu'au 30 avril 2024, à nouveau installée dans les locaux de l'ancienne gare et partagera l'espace avec l'association La Roue Libre.

Citoyenneté, environnement, sport, santé, culture : plus de 20 000 euros ont été attribués lors de ce conseil municipal en soutien aux actions du tissu associatif. Montivilliers fêtera à la rentrée de septembre les 60 ans du Jumelage avec la Ville de Nordhorn située en Allemagne. Le Conseil municipal a reconduit son partenariat avec l'association « Les Amis du Jumelage Montivilliers – Nordhorn ».

Malgré la conjoncture, la Ville de Montivilliers souhaite ne pas augmenter les tarifs des spectacles de la future saison culturelle 2023/2024. La présentation de la saison se tiendra le vendredi 22 septembre à la salle Michel Vallery. Une saison culturelle qui aura pour fil conducteur l'humour et la musique.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE

Responsable du service Communication

Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36

edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU

Chargé de Communication

Tél. 06 26 66 81 12

benoit.baudu@ville-montivilliers.fr